



COMPETITEURS 2018 – 2019

ARTISTIQUE
DANSE
SYNCHRO

Niveau (lame / médaille)

Inscription	Réinscription
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____ CP _____ Ville _____
 Né(e) le _____
 à _____
 Téléphone _____
 Email PATINEUR _____ **OBLIGATOIRE**
 Email PARENTS _____ **OBLIGATOIRE**

Parents
Père
 Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____ CP _____ Ville _____
 Téléphone _____ Profession _____
Mère
 Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____ CP _____ Ville _____
 Téléphone _____ Profession _____

Forfaits			
FORFAIT 4H	<input type="checkbox"/>	avec hors glace	595€ + licence
FORFAIT 5H	<input type="checkbox"/>	avec hors glace	660€ + licence
FORFAIT 7H ET PLUS	<input type="checkbox"/>	avec hors glace	730€ + licence
HA DIDEROT	<input type="checkbox"/>	avec hors glace	880€ + licence
HA JULES HAAG	<input type="checkbox"/>	avec hors glace	695€ + licence
FORFAIT SYNCHRO	<input type="checkbox"/>	avec hors glace	450€ + licence

Licence		
Licence Fédérale	<input type="checkbox"/>	39,76 €
Licence compétition	<input type="checkbox"/>	64,36 €
Extension (2ème discipline)	<input type="checkbox"/>	

Cotisations
 Choix Forfait
 Licence
 Montant total

Merci d'indiquer en page 3 les créneaux horaires de présence du patineur, à respecter sur la saison. En cas de changement, les entraîneurs doivent être informés au moins une semaine avant.

Politique familiale :
 -10% sur la deuxième cotisation (moins chère des deux) si 2 personnes de la même famille
 -20% sur la troisième cotisation (moins chère des trois) si 3 personnes de la même famille
 -30% sur la quatrième cotisation (moins chère des quatre) si 4 personnes de la même famille
 (applicable sur la quatrième cotisation et au delà si plus de 4 personnes de la même famille)

HA = HORAIRES AMENAGES

JOINDRE AU DOSSIER

Certificat médical
 Formulaire Demande de Licence

Autorisation anti-dopage
 2 CD vierges avec boîtiers



AUTORISATIONS, URGENCES ET ACCEPTATION REGLEMENT INTERIEUR

Je, soussigné(e) _____
 Agissant en qualité de _____
 Autorise mon enfant (nom, prénom) _____

A participer aux activités du club de patinage artistique (BAPA) dans le cadre fixé par le règlement intérieur.
 En cas d'urgence, le patineur sera dirigé vers le service d'urgence le plus proche par les services de secours.

A être pris(e) en photo, soit individuellement soit en groupe et à publier (avec ou sans le nom de l'enfant en légende) sur le site internet du BAPA ainsi que sur l'ensemble des publications du BAPA valable pour une durée indéterminée.
 Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment sur demande écrite au BAPA.
 La présente autorisation est personnelle et inaccessible.

ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE :

ECOLE _____
Adresse _____ **CP** _____ **Ville** _____
CLASSE _____

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____ **CP** _____ **Ville** _____
Téléphone _____

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____ **CP** _____ **Ville** _____
Téléphone _____

Toute inscription dans les catégories comprenant de la PPG (détection, PA DG HA Synchro) implique une présence assidue aux heures de glace et de PPG. Les entraîneurs en accord avec le bureau se réservent le droit de conditionner l'accès aux compétitions à la présence et à l'investissement sur glace et en PPG du patineur.
 Tout manquement au respect des entraîneurs et intervenants entraînera une exclusion temporaire ou permanente du club Et de ses structures sur décision du bureau du club et ce sans possibilité de remboursement même partiel de la cotisation.
 Toute inscription au BAPA vaut acceptation dans son intégralité de son règlement intérieur et implique de s'y conformer.
 Le règlement intérieur du BAPA est accessible sur le site internet du BAPA ainsi que sur simple demande au bureau du club.

Les horaires sont accessibles sur le site internet du BAPA et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des impératifs liés à la ville, aux événements sportifs du BAPA ou aux événements sportifs des autres clubs de glace de Besançon.
 Toute modification donne lieu à une information préalable.

Signature

Fait à _____

Le _____

CHOIX DES JOURS D'ENTRAINEMENTS
--

* Merci de cocher les créneaux horaires de présence du patineur, **A RESPECTER SUR LA SAISON.**

* En cas de changement, les entraîneurs doivent être informés au moins une semaine avant.

* Les seules heures récupérables seront celles annulées par les entraîneurs (en cas de maladie ou impondérable les heures ne sont pas récupérables)

NOM PATINEUR			NIVEAU
Groupe SYNCHRO		Mardi de 18h15 à 19h45	VOIR NOTE CI DESSOUS
		Samedi de 8h15 à 9h15	
Groupe Artistique et Danse		Lundi de 12h à 14h	UNIQUEMENT SPORT ÉTUDE DIDEROT
		Lundi de 14h à 16h	
		Lundi de 19h30 à 20h30	
		Mardi de 10h00 à 12h00	UNIQUEMENT SPORT ÉTUDE JULES HAAG
		Mardi de 12h à 14h	
		Mardi de 16h30 à 18h00	
		Mercredi de 7h00 à 8h30	VOIR NOTE CI DESSOUS
		Mercredi de 12h à 14h	
		Jeudi de 10h à 12h	UNIQUEMENT SPORT ÉTUDE JULES HAAG
		Jeudi de 12h à 14h	
		Jeudi de 14h à 16h	UNIQUEMENT SPORT ÉTUDE DIDEROT
		Vendredi de 12h à 14h	
		Samedi de 7h à 8h15	UNIQUEMENT POUR LA DANSE VOIR NOTE CI DESSOUS
		Samedi de 12h à 14h	

SYNCHRO :

L'heure d'individuel devra être sélectionnée sur les horaires compétiteurs avec l'accord des entraîneurs (hors mercredis midis et samedis midis)

MERCREDI :

Chaque artistique devra participer 1 mercredi sur 2 au cours de Danse sur glace ! 2 groupes de niveau seront présentés
Semaine paire groupe A semaine impaire groupe B
La mise en place se fera dès le 1er mercredi du mois d'octobre

SAMEDI :

Chaque danseur ne pratiquant pas l'artistique de façon régulière devra participer 1 samedi sur 2 au cours d'artistique !
2 groupes de niveau seront présentés
Semaine paire groupe A semaine impaire groupe B